

CRONICAS

Membre de l'O.P.I. (Organisation de la Presse de l'intérieur)

An XXVIII – N° 8683 – Mardi 11 aout 2009

LES DONNÉES APPORTÉES HIER POURRAIENT ÊTRE PRODUITES DEVANT LA COUR DE LA HAIE LE MOIS PROCHAIN

La Commission de suivi de Botnia assure que la performance environnementale de l'entreprise est correcte.

La performance environnementale de Botnia est excellente, selon les dernières données présentées hier par la Commission de suivi de cette entreprise.

Les paramètres des émissions ainsi que ceux de la qualité de l'air et de l'eau sont corrects, ce qui constitue pour le Pouvoir Exécutif d'Uruguay une preuve parfaite – on ne peut mieux – à présenter le mois prochain devant la Cour de la Haie. La Commission de suivi est formée par Botnia, le Ministère des l'environnement, ceux de l'industrie, de la santé publique et des affaires étrangères, ainsi que par les mairies et les Conseils départementaux de Rio Negro et de Soriano et des acteurs sociaux, du commerce, de l'industrie et des syndicats de la région

Les données présentées correspondent à la période novembre 2008 – mai 2009, dont la production représente 58% de la production annuelle de la société et au cours de laquelle ont été effectués cinq inspections et deux audits. Le contrôle comporte plus de trente paramètres pour les effluents liquides, plus de dix pour les émissions gazeuses et plus de quinze à niveau des déchets liquides.

Le travail de la Commission est présenté pour la troisième fois depuis février 2007 et , selon le Ministère de l'environnement, M. Carlos Colace, les résultats en sont excellents. « Le rapport fournit l'état de tous les paramètres qui sont mesurés et qui, évidemment, sont nombreux et comportent ceux des différences substances mesurant la qualité autant de l'air que de l'eau dans l'environnement de l'usine. Ces paramètres sont totalement acceptables et dans certains cas, très acceptables, s'ils sont comparés à ceux d'autres exploitations similaires. « Le comportement de Botnia Uruguay est excellent », a-t-il signalé.

Le rapport établit que la performance environnementale de l'usine reste conforme aux lois, à l'autorisation et aux critères définis. On a constaté que les teneurs en azote et en phosphore déversées, dont l'effet sur l' environnement est important, ont diminué, ce qui confirme une meilleure performance au cours du dernier trimestre par rapport à la première année d'exploitation.

Quant à la qualité de l'air, on a contrôlé la concentration de dioxyde de soufre, d'oxyde d'azote et de SRT, les trois gaz de soufre qui sont responsables des mauvaises odeurs. Ces paramètres sont contrôlés depuis deux points fixes: une station est située entre Fray

Bentos et l'usine de Botnia et l'autre sur la plage de Las Cañas. Il y a une troisième station mobile axée sur le contrôle des gaz.

Le rapport officiel confirme que l'exploitation de Botnia n'a pas provoqué de variations de la qualité de l'air et que tous les standards de qualité établis dans l'autorisation environnementale préalable ont été respectés au cours du troisième trimestre.

Quant à la qualité de l'eau, dont le contrôle comporte le monitoring de plus de 65 paramètres, il est confirmé que les variables les plus associées à l'usine de Botnia restent au dessous des limites établies et que les valeurs des dioxines obtenues dans les trois échantillonnages restent dans les limites de détection

Par rapport aux odeurs désagréables, perçues à Gualeguaychú et à Fray Bentos, et à l'efflorescence d'algues observée sur le fleuve Uruguay entre janvier et février de cette année, M. Colace assure que ce sont des épisodes normaux: « Ces épisodes étaient absolument prévisibles pour ce genre de production. Il s'agit d'épisodes très ponctuels, peu fréquents et absolument prévus dans le cadre de la mise en œuvre, ils font partie des prévisions de fonctionnement de cette entreprise. Ils sont sans effet, à part certaines conséquences ponctuelles comme une mauvaise odeur certes gênante, mais rien d'autre ».

Le Ministre a insisté sur le fait que, suite à l'installation de Botnia, la gestion environnementale s'est améliorée dans certains domaines, comme c'est le cas pour les eaux usées de Fray Bentos, qui sont recueillies et traitées de manière complémentaire dans les installations de Botnia, ce qui améliore la qualité du fleuve Uruguay [*ligne illisible*].

M. Fernandez a souligné la transparence apportée par la Commission à son travail, qu'elle a fait sans essayer de bloquer systématiquement celui de la nouvelle exploitation, mais sans concessions et en appliquant rigoureusement les règles en vigueur. Pour le Ministre, le résultat démontre ce que l'Uruguay a toujours soutenu: « C'est pour cela que nous sommes satisfaits des résultats obtenus, car nous avons désormais la preuve matérielle que Botnia ne cache aucun effet négatif du point de vue environnemental. Cette réunion environnementale est la dernière avant les audiences devant la Cour internationale de justice qui auront lieu à La Haie », a-t-il signalé.

M. Fernandez a assuré que la grande certitude obtenue suite à ces données est très importante pour les instances à venir devant la Cour pénale internationale: « Nous y allons de pleine foi, avec la pleine conviction d'avoir fait ce qui était nécessaire et nous espérons, évidemment, que le résultat sera pleinement favorable aux intérêts de l'Uruguay », a-t-il affirmé

Les audiences devant la Cour de La Haie auront lieu dans la deuxième moitié du mois de septembre, jusqu'au 3 octobre.